

Réf : FRA2001

N° COB : 2768



Service
de la Gestion
et de l'Épargne

Monsieur le Président
«DENOMINATION»
«ADRESSE»
«CP» «VILLE»

Paris, le 4 avril 2002.

Monsieur le Président,

Votre société de gestion doit communiquer chaque année à la Commission des opérations de bourse diverses informations relatives à son activité. Ces informations sont à transmettre dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions de l'article 14 du règlement n° 96-02 de la COB.

Cette année, deux moyens sont mis à votre disposition pour transmettre la fiche de renseignements annuels : l'envoi par courrier électronique et la transmission par minitel.

La personne en charge d'envoyer les informations peut télécharger sur le site internet de la Commission (www.cob.fr), le fichier Excel dénommé « Fiche de renseignements 2001 » et le renvoyer à l'adresse suivante : infosge@cob.fr.

Pour une transmission minitel, le service de la gestion et de l'épargne a élaboré un guide pratique, visant à définir le contenu de certaines rubriques et précisant les modalités de saisie. Ce guide est consultable sur le site internet de la COB à la rubrique « OPCVM & Gestion de portefeuille ».

Si l'exercice de votre société de gestion n'est pas clos ou si vous avez déjà transmis vos informations à la COB, veuillez ne pas tenir compte de ce courrier.

Mon service est naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez demander (Monsieur Olivier DUBOIS au 01 53 45 61 15).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Chef de Service

Jean-Yves GERARDIN